Image not found or type unknown

Erreur de décompte succession

Par **Diamondis**, le **14/06/2023** à **16:41**

Bonjour,
Ma mère est décédé en 2020, dans le cadre de la succession, j'ai racheté son appartement et réglé au notaire la soulte pour les 3 autres cohéritiers.
Cependant deux mois après le paiement, le notaire me réclame 9000 euros en raison de l'évolution des frais de partage de l'appartement et du passif du compte de mère. Alors que lors de la vente de l'appartement son compte était positif malgré une provision effectué par le notaire pour les prochaines factures.
Il y a eu une grosse erreur financière de la part de l'Office Notarial, si j'avais eu connaissance de cette somme, je ne me serais pas engagé sur l'achat de l'appartement, mais maintenant...:
- quelle attitude adopter ?
- quelle est la responsabilité du Notaire ?
- existe t'il un délai de prescription en la matière ?
Merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés